



26 juin 2020

Comité national pilote d'éthique du numérique (CNPEN)

Les enjeux éthiques des agents conversationnels

Appel à contributions
ouvert jusqu'au 30 septembre 2020 à minuit

Compte tenu de l'intérêt suscité par cet appel à contributions, la date de réceptions des réponses est reportée au

31 octobre 2020 à minuit

Le Comité national pilote d'éthique du numérique (CNPEN) a été créé en décembre 2019 à la demande du Premier ministre. Constitué de 27 membres, ce comité réunit des spécialistes du numérique, des philosophes, des médecins, des juristes et des membres de la société civile. L'une des trois saisines soumises par le Premier ministre au CNPEN concerne les enjeux éthiques des agents conversationnels, appelés communément *chatbots*, qui communiquent avec l'utilisateur humain par la voix ou par écrit. Ce travail du CNPEN vient en prolongation des travaux initiés par la [CERNA](#), Commission d'éthique de la recherche en sciences et technologies du numérique de l'alliance Allistene.

Le présent appel vise à permettre une expression des parties prenantes et du public sur les enjeux éthiques liés aux *chatbots*. Nous sollicitons l'avis du lecteur en posant des questions. Chaque contributeur est invité à répondre soit à quelques questions de son choix soit à l'ensemble des questions posées. Les propos des contributeurs ne seront pas cités nommément dans le futur avis.

Envoi des réponses à l'adresse cnpen-consultation-chatbots@ccne.fr

[Télécharger le document](#)